

## Fincantieri, STX, et les conflits d'intérêt de l'équipe d'Emmanuel Macron



Bruno Le Maire vient d'annoncer que la France rachèterait STX si Fincantieri ne se contentait pas des 50% que la France est prêt à lui concéder (l'italien détient déjà 48% des chantiers navals). Un dossier qui a glissé au coeur du capitalisme de connivence français.

Tiens! l'affaire STX et [son lot de conflits d'intérêts](#) ressort du chapeau. On la suivra avec attention, puisqu'elle résume assez bien toutes les ambiguïtés de la Macronie triomphante.

### STX, objet de haute convoitise

On ne peut rien comprendre à l'affaire STX si l'on oublie que cette version remixée des chantiers navals de Saint-Nazaire revêt un intérêt stratégique majeur. Il s'agit en effet du seul chantier naval où la France pourrait, le jour J, construire les plus gros navires de guerre. Impossible, donc, d'en céder la propriété à un groupe étranger...

### Dans la guerre entre Fincantieri et MSC

Lors des déboires en justice de la maison mère (coréenne) de STX, Fincantieri a donc raflé 48% du groupe pendant que l'État en prenait 33%. Le compromis obtenu par le précédent ministre de l'Industrie, Christophe Sirugue, comportait toutefois une clause (en principe de 60 jours), avec un droit de préemption de l'État sur les parts de Fincantieri.

C'est cette clause que Le Maire [annonce](#) vouloir faire jouer.

Ce que ne dit pas Le Maire, c'est que la France est liée aux conditions de commande par le croisiériste armateur MSC de gros paquebots à STX. En son temps, MSC a exigé de pouvoir faire construire ses plus beaux bateaux par un chantier qui ne soit pas sous la coupe de Fincantieri, lié à un concurrent de MSC (Carnival).

De là à penser que l'intérêt objectif de Fincantieri est de couler STX pour favoriser Carnival, il n'y a évidemment qu'un pas.

### Le rôle complexe d'Alexis Kohler

Jusqu'ici, donc, personne ne peut reprocher à Bruno Le Maire de prendre les positions qu'il prend, et d'annoncer aux Italiens que la France conservera au moins 50% de STX.

Le problème est dans la suite prévisible du dossier. Bruno Le Maire [a annoncé qu'il vendrait des participations de l'État](#) dans des entreprises pour financer un plan d'innovation à 10 milliards. Quelques jours plus tard, il propose un mouvement inverse: nationaliser des chantiers navals. Où est la cohérence?

~~C'est que... Une fois l'État devenu propriétaire, sa tentation sera de revendre ses parts, comme ce fut évoqué au premier semestre, à~~

---

MSC. Rappelons là encore que le croisiériste italien avait envisagé de candidater au rachat de STX devant la justice coréenne, dans un consortium intégrant le néerlandais Damen. Pour des raisons non expliquées, cette offre n'a pas été présentée.

En revanche, il est très probable que, en cas de rachat de 100% de STX, l'État réalise l'opération prévue de longue date. Or... l'ancien directeur financier de STX n'est autre qu'Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée, à qui l'on attribue désormais de nombreux ratés macroniens (notamment la petite crise d'autorité vis-à-vis du général de Villiers).

## **Où l'on retrouve la déontologie des hauts fonctionnaires en première ligne**

Et voilà donc comment la boucle est bouclée. Alexis Kohler, avant 2015, fut administrateur de STX au titre de la représentation de l'État. Lorsque Macron s'est mis en marche, il a cumulé les fonctions de directeur financier de MSC et de soutien actif du futur président. Et hop! le voici secrétaire général de l'Élysée à un moment où MSC pourrait bénéficier d'une mesure favorable de l'État.

On comprend pourquoi le gouvernement [a exigé](#) que les hauts fonctionnaires ne soient pas concernés par les dispositions de la loi sur la moralisation concernant les conflits d'intérêt.

[\*\*\*Cet article a été initialement publié sur le site d'Eric Verhaeghe\*\*\*](#)